



**MAIRIE DE LANUEJOLS**  
**30750**

Téléphone: 04 67 82 70 83  
Fax: 04 67 82 73 90  
E.mail:  
[mairielanuejols@wanadoo.fr](mailto:mairielanuejols@wanadoo.fr)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS**  
**DU 17 NOVEMBRE 2017**

Présents : Virginie BOYNE, May-Lynh CAREL, Martin DELORD, Mathieu EVESQUE, Evelyne FURSTOSS PASTORE, Stéphane GERMAIN, François TEISSIER, Jean-Paul VERGNET, Alexandre VIGNE,  
Et Nathalie BERTOT, adjoint administratif Mairie de Lanuéjols

Absents  
Excusés

**ORDRE DU JOUR**

- Adhésion à l'agence départementale d'aide aux communes et intercommunalités (1)
  - Décision modificative au budget (2)
  - Mise en place du RIFSEEP (3)
  - Demande de subvention du RASED pour l'année scolaire 2017/2018 (4)
  - Inscription de coupes de bois à l'état d'assiette 2018 de l'ONF (5)
  - Demande de Johanna STESSELS de remboursement du crédit-bail par anticipation et rachat du terrain d'emprise de la boulangerie (7)
  - **Projet de convention d'application 2017-2020 de la charte du Parc National des Cévennes (18)**
  - Projet d'achat de parcelles boisées à la SAFER (6)
  - Projet de classement en commune touristique (8)
  - Projet concernant la salle des fêtes de Montjardin (9)
  - Demande de location du foyer rural pour cours de yoga (10)
  - Contrat de travail d'Anne-Sophie BERTOT (11)
  - Chenilles processionnaires (12)
  - Compte-rendu Journée Eco-Citoyenne (13)
  - Présentation et discussion autour du site internet (14)
  - 
  - **Questions diverses**
- Travaux crèche de Lanuéjols (15), projet école « Kamishibai » (16), Bibliothèque (17)

## COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 fin à 23h15

### 1- **Adhésion à l'agence départementale d'aide aux communes et intercommunalités :**

Ce nouveau dispositif du Conseil Départemental est présenté par M. Delord. Les membres du CM avaient reçu le document de présentation « Agence départementale d'aide aux communes ». Il s'agit d'une équipe d'ingénieurs du Département regroupés dans une « agence d'ingénierie » et mis à disposition des communes pour des conseils et études en voirie, eau, assainissement, conseil juridique par exemple.

Le service est gratuit, seule une cotisation de 0,50 € par habitant est requise. Ce qui reste modique pour Lanuéjols

Cette adhésion n'empêche pas la commune de solliciter d'autres avis ou d'autres études.

**Le CM décide d'adhérer par solidarité avec le département.**

### 2- **Décision modificative au budget :**

Une dépense supplémentaire doit être prise en compte pour l'achat et l'installation des réfrigérateurs professionnels pour la restauration centrale intégrée au Centre de Formation (20 000€). Non prévue à ce budget, il convient de procéder à une modification d'affectation sur les lignes « achat de matériel » : - 10 000€ et « voirie » : - 10 000€.

**Cette modification est acceptée.**

De plus à titre d'information du CM : pour cet exercice le fonctionnement de la cuisine centrale devrait atteindre l'équilibre. Ce qui est plutôt très positif dans une phase de démarrage. Cela est lié à la compétence du cuisinier (Gérard) qui est bien organisé, évite les gaspillages. Il va partir en retraite à la fin de l'année et il convient de trouver un remplaçant.

Anne Sophie est en formation, c'est une bonne cuisinière mais elle n'est pas encore sûre de pouvoir assurer la relève. Il semble qu'elle préfèrerait rester en poste de commis. La formation lui permettra peut-être d'évoluer. Toutefois, il convient de préparer un recrutement pour trouver le bon profil.

Séverine qui exerçait au Centre au service d'entretien des chambres a souhaité mettre un terme à son contrat pour s'installer en GAEC. Elle sera remplacée au 1<sup>er</sup> janvier.

### 3- **Mise en place du RIFSEEP :**

*Au premier janvier 2017, les collectivités et établissements devront se mettre en conformité avec les nouvelles règles relatives au régime indemnitaire de leurs agents, et mettre en place le RIFSEEP (Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, à l'Expertise et l'Expérience Professionnelle) pour leurs agents. Ce nouveau régime, remplacera les anciennes primes (IAT, IEMP, ISS, PFR...etc) qui seront alors abrogées.*

*Quatre arrêtés concernant les corps de l'État du ministère de l'Intérieur ont été publiés les 19 et 26 décembre 2015 au journal officiel.*

(sources : [www.cd9.fr/Boite-a-outils-pour-la-mise-en-place-du-RIFSEEP](http://www.cd9.fr/Boite-a-outils-pour-la-mise-en-place-du-RIFSEEP)  
et [www.cd61.fr/centre\\_de\\_gestion\\_actualites\\_mise-en-place-du-rifseep-parution-de-plusieurs-arretes-ministeriels.phtml](http://www.cd61.fr/centre_de_gestion_actualites_mise-en-place-du-rifseep-parution-de-plusieurs-arretes-ministeriels.phtml) )

Cela entraîne une modification du système de primes vers une prime unique et les communes ont obligation de l'appliquer.

Pour les deux agents communaux, cela a permis de mettre en évidence une situation inéquitable. Un agent perçoit 200€ de primes de plus que l'autre.

**Le CM se prononce donc pour la mise en place du RIFSEEP et la régularisation des niveaux de primes pour les deux agents de façon à ce qu'ils soient à niveau d'égalité.**

**4- Demande de subvention du RASED pour l'année scolaire 2017/2018 :**

(Voir lettre de Dominique Boucharenc, PEN) La charge du matériel pour les personnels de RASED incombe aux communes. Sur le principe le CM est favorable à participer à l'achat de matériel pour le psychologue du RASED (Test WISC-V) toutefois, le CM souhaite avoir des éléments du rapport d'activité du RASED concernant les interventions dans l'école de la commune. Par ailleurs, comme les fonds sont gérés par une association de professionnels (Psychologie Ecoles Cévennes) le CM souhaite communication du bilan financier de cette association.

**5- Inscription de coupes de bois à l'état d'assiette 2018 de l'ONF :**

(Voir document ONF joint à la convocation du CM)

Cela concerne pour la commune environ 540m<sup>3</sup> de pin sylvestre. La commune le fait chaque année. **La proposition est acceptée.**

**6- Projet d'achat de parcelles boisées à la SAFER :**

La mairie a été sollicitée par la SAFER pour une propriété de 36ha d'une forêt de jeunes arbres. Cette propriété jouxte la forêt communale et la commune souhaite que cela reste des bois. Il y avait un acheteur et un compromis avait été signé avec le vendeur. Mais la SAFER a préempté semble-t-il à tort car elle n'est pas autorisée à le faire sur des bois. La préemption a été levée. La commune de Lanuéjols se porte candidate pour l'acquisition de cette propriété.

**7- Demande de Johanna STESSLS de remboursement du crédit-bail par anticipation et rachat du terrain d'emprise de la boulangerie :**

Le remboursement par anticipation représente un montant de 13 483€. Le CM prend acte des investissements importants réalisés par J. Stessels pour l'amélioration du magasin et des fours. **Le CM est donc favorable à cette opération sous réserve de réactualisation du prix du terrain, du paiement des loyers restants et de la prise en charge des frais de notaire par J Stessels.**

**8- Projet de classement en commune touristique :**

Il faut faire le bilan des prestations fournies aux touristes de passage. La commune bénéficiant de 30 000€ de dotation touristique (Etat). Cela permet aussi d'apposer le panneau « commune touristique ». Le dossier sera renouvelé.

**9- Projet concernant la salle des fêtes de Montjardin :**

Le 22 septembre dernier un projet d'utilisation de la salle en garage en location avait été rédigé par Alexandre VIGNE et diffusé aux membres du CM.

Plusieurs autres propositions sont exprimées :

- Boulodrome couvert (exemple de Camprieu-St-Sauveur, avec présence d'une association active)
- Salle de badminton, ou mini salle de sports
- Salle d'activités culturelles et sportives (poterie, vannerie, gymnastique).

**Dans l'attente de projets formalisés la discussion et décisions sont reportées au CM prochain.**

#### **10- Location de la salle du Foyer Rural de Lanuéjols pour des cours de Yoga :**

Ces cours sont payants (à titre privé et non associatif) 7€ le cours de yoga d'une heure trente par personne. Toutefois afin de soutenir cette activité qui démarre et semble intéresser un nombre assez important d'habitants, **le CM décide de fixer un loyer à 80€/an**

#### **11- Contrat de travail d'Anne-Sophie BERTOT :**

Elle est actuellement en formation avec un contrat de professionnalisation. Elle effectue 35h hebdomadaires entre la formation et le travail à la cuisine vers un CAP de cuisine en collectivité. Pour l'avenir il semble qu'elle préférerait rester commis de cuisine à mi-temps. Ce travail lui plaît et cela se passe bien (confirmé par le cuisinier) (Voir point 2).

**Le CM se prononce favorable à un contrat à temps plein en CDD jusqu'à la fin de sa formation (Juin 2018)**

#### **12- Chenilles processionnaires :**

Une réunion était organisée à Ste Enimie le 7 novembre dernier à l'initiative de l'ONF et du Centre Régional de la Propriété Forestière, Virginie Boyne et Evelyne Furstoss-Pastore ont pu y participer. Avec le réchauffement climatique une deuxième descente de chenilles a eu lieu à l'automne (procession dite de « famine »). Un certain nombre de ces chenilles devrait mourir mais cela va quand même accroître le problème des ravages aux arbres ainsi que les conséquences allergisantes (personnes et animaux, notamment les chiens). Un traitement est possible par hélicoptère mais impacte toutes les chenilles (pulvérisations de bacillus thuringiensis). La mésange est aussi une solution écologique évoquée. En ce qui concerne notre commune **le CM propose de contacter l'ONF pour avoir un conseil sur les mesures à mettre en œuvre.**

Pour information site à consulter :> <http://www.lamesangeverte.com/24-les-pulverisations-de-bacillus-thuringiensis-contre-la-chenille-processionnaire.html>

#### **13- Compte-rendu Journée Eco-Citoyenne :**

Elle a eu lieu le 22 septembre et s'est bien passée. Un compte rendu avec photos a été réalisé par Mme Catherine Alexandre, correspondante Midi-Libre. L'activité a été animée par Géraldine Carteyrade et Evelyne Furstoss-Pastore avec l'aide du Symptoma. L'équipe est en attente du prix des cendriers pour équiper la place. En fin d'activité des panneaux « stop aux dépôts sauvages » ont été posés aux endroits à risques. Activité à renouveler l'année prochaine

#### **14- Le point sur le site Internet LANUEJOLS :**

Le site est présenté par Nathalie BERTOT. Même si sa mise en œuvre a pris du retard sur le

programme imaginé, le travail est bien avancé et intéressant. On se propose de l'étudier plus en détails en y consacrant une réunion du CM avec visionnage sur le téléviseur de la salle du Foyer rural.

## QUESTIONS DIVERSES

### 15- Travaux pour la crèche de Lanuéjols :

Proposition de clôture du devant de la crèche pour avoir un petit jardin extérieur avec gazon synthétique. Pas de frais pour la commune financement par subventions de la CAF et de la ComCom.

**Au préalable il faudra obtenir un diagnostic sur l'origine des infiltrations d'eau dans la cantine (problème d'étanchéité de la dalle avant de réaliser le jardin de la crèche).**

### 16- Projet école de Lanuéjols :

Avec Clémentine Magiéra conteuse. Elle propose un atelier sur l'année scolaire (20h à Lanuéjols, 20h à Trèves) avec spectacle autour du « Kamishibai »

*(Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), à trois portes. Un kamishibai est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées (entre 10 et 18 pour la plupart), racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso réservé au texte dit par le narrateur. Les planches sont introduites dans la glissière latérale du butai dans l'ordre de leur numérotation.)*

(Source : [www.kamishibais.com/kamishibai.php](http://www.kamishibais.com/kamishibai.php) ).

Coût du projet 1100€ financement par tiers 1- Commune de Lanuéjols, 2- Commune de Trèves 3- Amicale de l'école). **La subvention est accordée.**

### 17- Bibliothèque :

Nathalie BERTOT fait le point sur l'avancement du projet.

C'est en priorité la petite enfance qui est ciblée. 50% des achats seront des albums pour enfants de 0-12ans. Pour le reste 30% de romans 20% jeunesse adolescents.

En ce qui concerne les dons, c'est un peu compliqué car il y a trop de livres vieux ou abimés. Une quarantaine de livres ont pu être récupérés. Il reste aussi des livres de l'ancien Bibliobus qui sont en dépôt au foyer. Qu'en fait-on ? Les bibliobus vont s'arrêter.

Des livres sont aussi mis à disposition à « la bonne adresse ».

Par les enfants on pourra amener les parents. Les enseignants sont très intéressés

Un point lecture sera possible à Revens. Nathalie s'occupera de faire circuler les livres

Le financement est pris en charge à 50% par la ComCom (2€ par habitant soit 700€). La ComCom aide aussi les associations et a créé un poste à mi-temps de chargée de mission (Claire Schneider)

La DRAC peut aussi subventionner des travaux.

Il faut aider les communes partenaires qui sont volontaires pour animer un coin lecture.

Il faut faire en sorte que les enfants s'intéressent à la lecture.

Il faut faire des travaux et créer un lieu de lecture en 2019. La commune a intérêt à faire un effort sur la culture ; mise en place de spectacles en lien avec la lecture (comme vendredi dernier).

Pour la « commission livres » un gros travail est à faire : la mise en réseau, rentrer tous les

ouvrages dans l'ordinateur. Il faudra une mobilisation de tous pour aider à couvrir et préparer les ouvrages (conseil municipal, autres volontaires).

**18- Projet de convention d'application 2017-2020 de la charte du Parc National des Cévennes**

*Ce point était à l'ordre du jour mais compte tenu de son importance il est décidé de le reporter au prochain Conseil municipal, prévu le Vendredi 15 décembre prochain*